

VOTATIONS FEDERALES

ELECTION DES MEMBRES DE LA CONSTITUANTE

DU 25 NOVEMBRE 2018

L'assemblée primaire est convoquée, pour le dimanche **25 novembre 2018**, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet:

- *de l'initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) » ;*
- *de l'initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu des juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) » ;*
- *de la modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés) ».*

~ ~ ~ ~ ~

- *à l'effet de procéder à l'élection des membres de la constituante*

Ouverture du bureau de vote

Maison bourgeoise à Nax

samedi	24 novembre 2018	18 h 00 - 19 h 00
dimanche	25 novembre 2018	10 h 00 - 11 h 00

Les enveloppes de vote par correspondance doivent être timbrées et postées ou, déposées au bureau communal de Nax dans l'urne prévue à cet effet (pas dans la boîte aux lettres extérieure), dès réception, aux heures d'ouverture officielles :

mardi 14h00 à 18h00 - mercredi et jeudi 14h00 à 17h00 - vendredi 08h00 à 12h00

et vendredi 23 novembre de 15h00 à 17h00

Une personne = une enveloppe de transmission !

Si vous votez au bureau, prière de prendre avec vous le matériel de vote et **ne pas oublier la feuille de réexpédition, signée, qui fera office de carte civique.**

Vote par correspondance

➤ **Ne pas oublier de signer la feuille de réexpédition afin que votre vote soit valable.**

Nax, le 22 octobre 2018

L'Administration communale